



## Informations communales lettre n°71



### Forum des associations

FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020 AU FOYER RURAL DE 14H à 16H

EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 ET AFIN DE GARANTIR LES MESURES SANITAIRES ET LA PROTECTION DE TOUS, LES ASSOCIATIONS VOUS RECEVRONT SUR RENDEZ-VOUS.

ASSOCIATIONS PRESENTES :

LES AILES DU MANTOIS: MR CHENET 06 74 79 12 76

APEG : MME MANRESA 06 10 27 74 59 ou par mail : [apeg78520@gmail.com](mailto:apeg78520@gmail.com)

R-SOFT 78: MR OLLIVAUD 06 41 60 85 78

ASSOCIATION MUSICALE : MR MIRAQUI 06 80 48 11 19

AS GUERNOISE U16: MR THOMAS 06 95 27 86 06

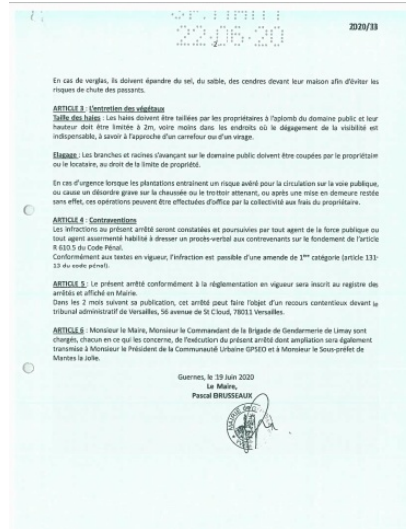
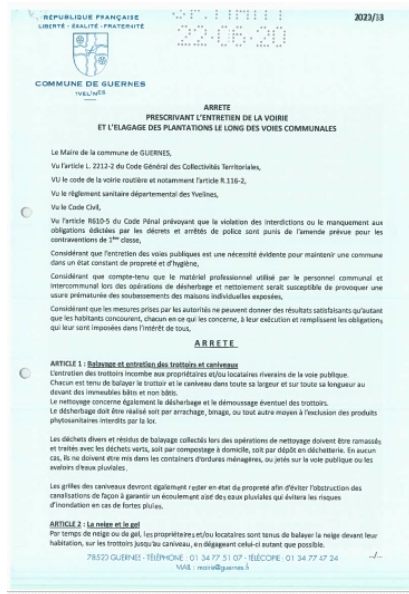
ASSOCIATION PING-PONG : MR SIDOUX 06 33 13 32 74

SECTION MARCHE : MR VIEULOUPE 06 15 80 25 42

ASSOCIATIONS NON PRESENTES :

ASSOCIATION DE LOISIRS CREATIFS : MME LEFEVRE-COINDEAU 06 19 64 25 39

LE BROCHETON DES BRAS GUERNES : Mr JUMEAU 06 22 72 12 32  
[www.lebrochetondeguernes.fr](http://www.lebrochetondeguernes.fr)



## Arrêté prescrivant l'entretien de la voirie

# «J'entretiens mon trottoir !»

## La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

«Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation»  
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démaussage



## Feu d'artifice

samedi 26 septembre, feu d'artifice à 22h30

Cette année il n'y aura pas de retraite aux flambeaux suite aux difficultés du au protocole covid-19.

Le feu sera tiré sur le terrain à coté du foyer rural, comme chaque année.

Le masque sera obligatoire merci de respecter les gestes barrières.

mairie@guemes.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Guemes.

[Se désinscrire](#)

